

# Eco-école élémentaire Gérard Claudel

*Rue Charpentier d'Ennery 95300 ENNERY*

Tél école : 01-30-38-34-12 courriel : 0950190r@ac-versailles.fr

Blog de l'école : <http://blog.ac-versailles.fr/elementairegclaudel/>

## Procès verbal du conseil d'école du 12 février 2026

### Participants

**Parents d'élèves** : Mesdames Demailly, Braglia, Struby, Forlot et Cohéléach

**Municipalité** : Mesdames Kirchhoffer et Verbèke

**École** : Mesdames Vivien, El Malki, Martin, Ropert, Gonçalves, Remérand ; Monsieur Viard

### Absents excusés :

Madame Mélanie Arouh, Inspectrice de l'Éducation nationale

Monsieur Matthieu Laurent, Maire

Mmes Cormon et Brier, enseignantes, M. Timoux, enseignant

**Compte rendu** : Monsieur Viard Philippe

- Point sur les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2026 ainsi que les prévisions pour les années à venir,

**Situation actuelle** : 157 élèves => 22,4 élèves par classe

**Septembre 2026** :

- CP : 26

- CE1 : 24

- CE2 : 30

- CM1 : 27

- CM2 : 40

**TOTAL : 147**

**21** de moyenne par classe sur 7 classes

Si fermeture =>

**24,5** de moyenne par classe sur 6 classes **Attention !**

**Septembre 2027** : 40 élèves quittent l'école, 23 entrent => 130 élèves sur 6 classes => 21,6

### - Question des parents :

- **Peut-on faire un point sur le protocole de soins lors de chute/blessure durant la récré**

- **Sur le temps scolaire** : La pharmacie principale est dans la salle des maîtres. C'est également dans la salle des maîtres qu'il y a la poche de froid (dans le réfrigérateur).

#### 1. Évaluation immédiate de la blessure

- **Secourir l'enfant** : Un adulte (enseignant, ATSEM, ou autre personnel) intervient rapidement pour évaluer la gravité de la blessure.
- **Premiers soins** : Si nécessaire, des soins de base sont apportés (nettoyage, désinfection, pansement, etc.) avec le matériel de la trousse de secours de l'école.

## 2. Information des responsables

- **Avertir la direction** : L'enseignant ou le personnel informe immédiatement le directeur.
- **Contact avec les parents** : Les parents ou tuteurs légaux sont contactés sans délai, surtout si la blessure nécessite une prise en charge médicale (ex. : chute grave, suspicion de fracture, plaie profonde).

## 3. Prise en charge médicale si nécessaire

- **Urgences** : En cas de blessure grave (perte de connaissance, saignement abondant, etc.), les secours (SAMU, pompiers) sont appelés immédiatement.
- **Accompagnement** : Si l'enfant doit être conduit à l'hôpital ou chez un médecin, un adulte de l'école (ou un parent) l'accompagne, sauf si les parents préfèrent venir eux-mêmes.

## 4. Documentation et suivi

- **Fiche d'accident** : Une fiche d'accident scolaire est remplie par l'école, décrivant les circonstances, les soins apportés et les éventuelles suites médicales. Cette fiche est transmise aux parents et conservée dans le dossier de l'élève.
- **Assurance scolaire** : Les parents sont invités à déclarer l'accident à leur assurance scolaire si nécessaire (remboursement des frais médicaux, etc.).
- Produits autorisés et interdits

### Produits autorisés

Sérum physiologique (pour nettoyer)

Compresse stériles

Pansements adhésifs hypoallergéniques

Gants à usage unique

### Produits interdits

Alcool à 90° (trop agressif)

Éther, mercurochrome (interdit depuis 2011)

Crèmes ou pommades non prescrites

Médicaments (même en dose unique)

Aspirine ou anti-inflammatoires

### Pour une petite plaie

- **Nettoyer** : Rincer la plaie à l'eau claire ou avec du sérum physiologique. Éviter l'eau oxygénée (peu efficace et irritante).
- **Désinfecter** : Appliquer du savon avec une compresse stérile.
- **Protéger** : Couvrir avec un pansement adhésif hypoallergénique si nécessaire.
- **Ne pas utiliser** : Pas de coton (risque de fibres dans la plaie), pas de mercurochrome, pas d'alcool.

### Cas particuliers

- **Brûlures légères** : Refroidir immédiatement sous l'eau tiède (10-15 min), puis couvrir avec un pansement stérile. Pas de glace, ni de corps gras. => appeler le 15
- **Échardes** : Retirer délicatement avec une pince stérile, puis désinfecter.
- **Allergies connues** : Vérifier le projet d'accueil individualisé (PAI) de l'enfant avant tout soin.
  - **Traçabilité** : Noter l'incident dans le cahier de soins de l'école (date, heure, nature de la blessure, soins apportés).
  - **Informers les parents** : Même pour une petite blessure, il est recommandé d'informer les parents par écrit (via le cahier de liaison ou un mot).

- **Temps péri scolaire :**

Il y a une armoire dans la salle appelée « l'aquarium ». Celle-ci est gérée par le personnel municipal. Pour les petits traumatismes, une poche de froid se trouve dans le réfrigérateur de la salle des maîtres. Le protocole semble le même que sur le temps scolaire.

- **Les toilettes sont-elles fermées durant la récréation ? Si oui, quelles en sont les raisons ?**

- Ecole => les toilettes ne sont pas fermées et il existe un système de cartons. 3 cartons pour les toilettes filles, et 3 pour les toilettes garçons afin de ne pas avoir trop d'enfants dans l'enceinte. Ce système permet de bien gérer le flux.
- Temps périscolaire => Pas de cartons car il n'y a pas assez d'animateurs pour à la fois faire la surveillance et gérer les toilettes => les toilettes sont ouvertes et surveillées sur 3 créneaux définis à l'avance.

- **PPS et AESH**

Faire le point sur les enfants qui ont un PPS

- Une élève avec AESH mutualisée quitte l'école
- Une élève à 100% devrait quitter l'école
- Un élève ayant un PPS sans accompagnement quitte l'école
- Un garçon à 100% passe du CM1 au CM2
- Un élève avec AESH mutualisée passe du CP au CE1
- Deux élèves avec AESH mutualisée passent du CE2 au CM1
- Un élève avec AESH mutualisée passe du CM1 au CM2
- Une nouvelle demande pour un élève de CE1 qui passe en CE2

Bilan cette année 2 à 100% et 5 non couverts

L'année prochaine : 1 à 100% (ou deux) 5 élèves ayant une notification mutualisée. Nous ne savons pas à ce jour si leurs besoins seront couverts.

- **Coopérative** 8 372,37 € sur le compte

- **Plan Vigipirate et PPMS,**

Un exercice PPMS est prévu entre le 16 et le 19 février 2019 « avis de tempête », mise à l'abri simple. C'est l'hygiaphone qu'il faut utiliser pour donner l'alerte.

- **Bilan des évaluations CP,**

- En français, les résultats sont nettement au dessus des résultats de la circonscription qui est elle même au dessus des résultats du Val d'Oise.
- En mathématiques, les résultats sont légèrement inférieurs à ceux de la circonscription (sauf pour l'écriture, la construction de nombre où nous sommes très au-dessus) et au dessus de ceux du département.

- **LSU,**

Le prochain LSU sera donné fin juin.

L'école ne gère pas EDUCONNECT => se référer au document mis le sur le blog de l'école.

## - Les projets, le calendrier de l'année.

- Grande lessive, 19 mars => « Le Jeu du Je-nous » pour encourager l'invention, la coopération et le partage entre les participants de différentes générations.
- Fresque (voir dossier pédagogique) : Le mur de séparation entre l'élémentaire et la maternelle
  - Artistes Art-Osons
    - 1000€ à 2100€ de participation école
    - OCCE : 400€
    - Vente torchons : 720€
    - IME : 1000€
    - Participation demandée à la municipalité : 1 600€
    - Trousse à projets : 300€
    - Fonds Européens : 800€
    - Total du budget : 5 883€
  
- Course pour Félic
- Olympiades ; du 18 au 22 mai
- Projet potager avec le PNR
- Comédie musicale (4 juin)
- Exposition et inauguration de la fresque
- Fête de l'école V. 26 juin au soir => Réunion de préparation le 9 avril prochain.

Fin de réunion 19h46

Philippe VIARD